



Cours interentreprises – phase d'autoapprentissage guidée

Passer le test de certification 3

Directive de travail « phase d'autoapprentissage guidée »

Situation initiale

Lors du troisième jour de CI, vous avez traité l'unité d'apprentissage « Développer vos propres techniques de travail ». Il vous faut maintenant passer le test de certification correspondant.

Important : le test de certification fait partie du contrôle des compétences CI 1. Chaque test de certification ne peut être effectué qu'**une seule fois** et ne peut pas être répété.

Définition de la tâche

Étape 1 Réviser ce que vous avez appris lors du troisième jour de CI sur le thème « Développer vos propres techniques de travail ».

Pour ce faire, utilisez les documents du cours, vos notes ou votre résumé.

Étape 2 Allez dans l'unité d'apprentissage « Développer vos propres techniques de travail » sur Konvink.

Réviser le contenu pour vous préparer au test de certification.

Vous pouvez par exemple :

- Regarder les séquences de démonstration ;
- Survoler de nouveau le module de connaissances ;
- Effectuer les tests d'entraînement.

Si vous avez des questions en suspens sur l'unité d'apprentissage, faites appel à votre réseau du CI et sollicitez vos collègues du CI.

Étape 3 Passez le test de certification sur l'unité d'apprentissage « Développer vos propres techniques de travail ».

Attentes

- Se préparer au test de certification.
- Passer le test de certification en temps voulu.



Kauffrau/Kaufmann EBA
Employé-e de commerce AFP
Impiegata/impiegato di commercio CFP

Organisation

Durée : 60-90 minutes

Méthode de travail : travail individuel

Outil : ordinateur portable, Internet, identifiants personnels Konvink, unité d'apprentissage « Développer vos propres techniques de travail »